

## Mission Pouvoirs Publics - 14 octobre 2009

Jean LAUNAY, Rapporteur spécial de la mission Pouvoirs Publics, comprenant le budget de l'Elysée, se réjouit de l'audition de Monsieur Christian Frémont, Directeur de cabinet du Président de la République, qui a eu lieu à l'initiative de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale ce mardi 13 octobre à 16h45.

Cette audition présentait en effet un caractère inédit. Elle conforte la démarche de transparence entreprise par le Rapporteur il y a maintenant trois ans, sur laquelle il a obtenu des avancées significatives :

- D'une part, il s'entretient désormais librement chaque année avec les principaux responsables des dotations de la mission (pour l'Elysée avec M. le Directeur de cabinet du Président de la République), ce qui était inédit jusqu'à alors.

- D'autre part, les réponses au questionnaire budgétaire portant sur l'exécution des crédits et le projet de budget lui parviennent désormais de manière exhaustive.

Le tempérament du Rapporteur, la primauté du contrôle parlementaire – à laquelle il est très attaché -, ainsi que sa qualité d'ancien comptable public, le conduisent en effet à privilégier l'approfondissement et la méthode plutôt que la précipitation et la tentation médiatique.

M. Frémont s'est volontiers plié à l'exercice, confirmant sa volonté d'une plus grande clarté des comptes et d'un périmètre complet des dépenses. Il a répondu à l'intégralité des questionnaires des parlementaires, à commencer par celles du Rapporteur spécial portant sur :

- la consolidation de la dotation de la Présidence de la République ;

- la transparence ;

- la progression annuelle des dépenses ;

- le patrimoine ;

- les déplacements présidentiels ;

- la traçabilité des effectifs ;

- les sondages et la convention avec le cabinet Publifact.

Cette audition, ainsi que les réponses au questionnaire budgétaire, permettront d'alimenter le rapport spécial Pouvoirs Publics, qui devrait être particulièrement riche, et pour lequel une commission élargie des Finances est prévue le lundi 26 octobre 2009, ainsi qu'un passage en séance publique le 12 novembre 2009.